

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-trois septembre, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, au siège de la CCBA à Ucel, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIEILHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas.

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

PRESENTS : MC SAUSSAC, JY MEYER, M BOUSCHON, J DAUMAS, C FAURE, P GAILLARD, I NGUYEN, B PERRUSSET, E ROCHE, J SOUBEYRAND (proc de S CIVIER), P MAISONNEUVE, JF DEVES, JC COURT, S CAVIGGIA, JY PONTHER, S GENEST, C PASTRE (proc de G SAUCLES), R MOULIN, D BERAL, B TEYSSIER, J LAFFONT, G ANTONY, P ROUX (proc de P CORTIAL), MF MARTIN, J SEBASTIEN, JL ARNAUD, G FANGIER, S REYNIER, C WIOT, J BOYER, F SOULAVIE, A ROUSSET, F CHASSON, B SOUCHE, (proc de M CEYSSON), M TOURVIEILHE (proc de M TAUPENAS) et A LAURENT(proc de JP LARDY).

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 36

Procurations : 6

Votants : 42

Absents : 10

Date de convocation : 17/09/2025

Secrétaire de séance : Jacky SOUBEYRAND

Absents : A GUIBERT-BATTAINI, R KAPPEL, C HADDAD, E. SAUGET, MF TASTEVIN, P DUPONT, M GUYON, V VANDUYNLAGER, M CHAZE et G DOZ.

En présence des suppléants non-votants : JP MARRON et O BOISSIN.

Objet : Aides à l'investissement des communes - 2024-2026 - Saint Didier sous Aubenas - Acquisition d'un terrain et création d'une voirie autour de l'église et une trentaine de places de stationnement + Travaux au Chemin des Terres de Millet - Modification du plan de financement et travaux supplémentaires.

Vu la complétude et la conformité du dossier de demande d'aide à l'investissement déposé par la mairie de Saint Didier sous Aubenas relatif à l'acquisition d'un terrain et la création d'une voirie autour de l'église et une trentaine de places de stationnement supplémentaires + Travaux au Chemin des Terres de Millet ;

Vu l'avis favorable du Bureau de la CCBA en date du 22 juillet 2025 ;

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances de la CCBA en date du 10 septembre 2025 ;

Le projet objet de la demande de financement concerne l'acquisition d'un terrain et la création d'une voirie autour de l'église et une trentaine de places de stationnement supplémentaires + Travaux au Chemin des Terres de Millet.

La commune de Saint Didier sous Aubenas a bénéficié pour ce projet, d'une aide à l'investissement de 101 562,85 €, par délibération n°11032025-06 du Conseil Communautaire en date du 11 mars 2025, dans le cadre du même dispositif 2024-2026.

Compte tenu de la modification du plan de financement initial du projet passant d'un montant HT de 203 125,71 € à 265 642,51 € afin d'intégrer des travaux de voirie au Chemin des Terres de Millet et compte tenu de la demande de subvention déposée auprès du Département pour un montant de 22 421,26 €, il est proposé une modification du financement de la CCBA qui passerait de 101 562,85 € à 110 400 € soit un complément de 8 837,15 € portant la participation de la CCBA à 41,56 %, le reste étant financé par le Département (8,44 %) et par la commune à hauteur de 50 %.

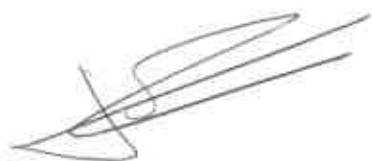
110 400 € sont à imputer sur l'AP/CP « Aides à l'investissement des communes 2426 » de 2 994 318 € et plus précisément sur l'enveloppe de la commune de Saint Didier sous Aubenas de 110 400 € qui est soldée au terme de ce dossier.

Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20250923-DEL23092025-18-DE
Date de télétransmission : 29/09/2025
Date de réception préfecture : 29/09/2025

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'attribuer un fonds de concours de 110 400 € dans le cadre du règlement d'attribution et de gestion des aides à l'investissement des communes pour la période 2024-2026 à la commune de Saint Didier sous Aubenas pour financer l'acquisition d'un terrain et la création d'une voirie autour de l'église et une trentaine de places de stationnement supplémentaires + Travaux au Chemin des Terres de Millet ;
- De dire que ce montant est imputé sur l'AP/CP « Aides à l'investissement des communes 2426 » de 2 994 318 € et plus précisément sur l'enveloppe de la commune de Saint Didier sous Aubenas initialement de 110 400 €, sur le compte 2041412, amortissable sur 15 ans ;
- De dire que cette délibération modifie et remplace la délibération n°11032025-06 ;
- D'autoriser le Président à effectuer toutes démarches et à signer tous les documents de nature à exécuter la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 24 septembre 2025.
Le Président, Max TOURVIELHE



Le Secrétaire de séance, Jacky SOUBEYRAND



Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20250923-DEL23092025-18-DE
Date de télétransmission : 29/09/2025
Date de réception préfecture : 29/09/2025